L'Egalité de Roubaix - Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 83, rue de la Gare (Téléphone 381.171 sont ouverts au public tous les jours de à à 12 h. et de 15 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 2 au 3 Novembre le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 28 à 7 h. 42.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LA CONFIANCE ETAIT MAL PLACEE

Il y a environ un an, M. Jean Faratoff, 53 ans, demeurant 43, rue Henri-Lefebvre, partit travailler en Allemagne et confia à une voisine, Mme Marie-Louise Pauwels, sa garde-robe consistant en trois complets, un pantalon et un pardessus. Ces temps derniers, M. Faratoff revint à Roubaix et réclama ses vêtements à Mme Pauwels qui feignit la plus profonde stupeur et qui déclara que les vêtements en question avaient dû être volés. Et elle s'en fit déposer une plainte pour vol au commissariat du 3e arrondissement.

Malheureusement pour elle, l'inspecteur Vanlegenhe chargé de l'enquête, finit par établir que c'était bel et bien Mme Pauwels qui avait vendu le tout à une brocanteuse de la rue Magenta pour une somme de 3.500 francs.

Mme Pauwels a été déférée au Parquet ou elle aura à expliquer son amnésie.

LE PRECIEUX CARBURANT

M. Jules Wacquier, entrepreneur de pavage, 513, rue de Lannoy, avait laissé 40 litres d'essence au quai de Lorient dans une calandre des ingénieurs français. Lorsque la serrure de la calandre fut enlevée, les 40 litres de précieux liquide. Plainte a été déposée à la police qui enquête.

LE CHAPITRE DES VELOS

Les bicyclettes ont opéré à trois reprises et leurs victimes furent: MM. René Roussel, 22 ans, étudiant, 2 place d'Amiens ; Gérard Lerouge, 31 ans, transporteur, 4 rue de Florence et Marcel Hontekier, 18 ans, demeurant 135, boulevard de Reims. La police recherche les auteurs de ces vols.

UNE BELLE GIBELOTE

Mme Maria Dacoulombier, demeurant 213, boulevard Gambetta, possédait dans un clapier deux lapins qui ont été dérobés au cours d'une de ces dernières nuits. Les voleurs qui avaient pénétré dans sa cour via en escaladant le mur d'un chantier voisin.

LES TRANSPORTS ILLICITES

De nombreux procès-verbaux pour transports illicites ont été effectués par la police. Il s'agit de : Philippe De Smedt, 47 ans, demeurant à Niewekerchen, 1 kg. 500 de beurre et 4 kilos de lard ;

Charles Vos, 38 ans, demeurant à Menin, 1 kg. 500 de beurre et 3 kg. 500 de lard ;

Rene Dpaelens, 41 ans, 91 rue Carnot à Wattrelos, 2 kg. 850 de beurre ;

Simonne Clarisse, 117, rue Berthelot à Wattrelos, 3 kg. 250 de beurre ;

Germain Guerin, rue de Cohem, à Roubaix, 9 kg. 900 de haricots et 10 kilos de pois ;

Emile Vandergaechi, 48, rue de Toulouse, 9 kg. 500 de pois.

LES TROUVAILLES

M. Gustave Spriet, demeurant 16, rue Bell, a trouvé dans la rue, 7 mètres de frange verte. Mme Jeanne Roupain, 1, rue d'Isly, a ramassé sur la chaussée un capuchon marron. Ces objets ont été déposés à la police à la disposition de leurs propriétaires.

IL VOLAIT A L'USINE

Alexis Sechers, 43 ans, maçon à entreprises aux établissements Masure, rue Jacquard et qui demeure dans cette même rue, fut surpris alors qu'il sortait de l'usine, porteur de 11 bobines de coton fibrane. Une perquisition effectuée à son domicile fit découvrir 11 autres bobines et 2 boules de coton. Le maçon indélicat a été déféré au Parquet.

LE RAVITAILLEMENT FACILE

Mme Armance Selosse, 29 ans, ménagère 180, rue de Lille, percevait depuis 1940 les tickets de ravitaillement pour son fils, âgé de 12 ans, qui demeure chez ses grands parents à Croix. Son trafic vient d'être découvert et elle a été arrêtée et déférée au Parquet.

UN TRAMWAY SORT DE SES RAILS ET ENFONCE LA FAÇADE D'UN MAGASIN

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences les plus graves, s'est produit samedi vers 18 h., à l'intersection des rues de la Halle et Pierre Motte. Un tramway de la Compagnie de Lille, piloté par le wattman Arthur Verskteen, sortait du Fort 5, à Mons-en-Barœul, ayant pour receveur M. Charles Maquet, 10 rue Jean Jaurès, à Flers, venant de Lille, se dirigeait vers la Grande-Place. Il suivait la rue de la Halle lorsqu'arrivé au coude amorcé pour pénétrer dans la rue Pierre Motte, le lourd véhicule quitte les rails et, poursuivant sa route, parcourut encore une vingtaine de mètres pour venir butter violemment contre la façade des Magasins « Unific », rue Pierre Motte.

Tandis que les vitrines volaient en éclats, la maçonnerie était sérieusement mise à mal. Malheureusement, une fillette se trouvait sur le tram, Monique Dupriez, 11 ans, écolière, demeurant chez ses parents, 193 rue Jules Guesde, à Croix, fut sérieusement blessée à la jambe gauche. M. le docteur Puyatienne, qui lui prodigua les premiers soins, la fit transporter, de toute urgence, à l'Hôpital « La Fraternité » où M. le docteur Sainsoen procéda à une délicate intervention chirurgicale. L'état de la fillette est assez grave mais ne semble pas, jusqu'à présent, mettre ses jours en danger.

D'autre part, la voiture se trouvant au plein milieu de cette artère centrale, a beaucoup gêné la circulation des tramways de l'E.L.R.T. passant en cet endroit. Après une demi-heure de perturbation, le trafic normal put enfin reprendre son cours. Dès qu'il fut averti de cet accident, M. Wattel, commissaire de permanence, s'est rendu rue Pierre Motte et a recueilli les premiers éléments de l'enquête.

LES TRANSPORTS ILLICITES

Vers 20 h. 30 à l'angle des rues du Maréchal Foch et de Sébastopol, Cesar Debuysere, 35 ans, journalier, 32 rue de Maubeuge, cour Lordan 7, a été rencontré alors qu'il transportait un kilo de coton et 500 grammes de laine de provenance douteuse. Il a fait l'objet d'un procès-verbal et les marchandises ont été saisies.

TOUT PLAIT

Un lapin-brosse, d'une valeur de 150 frs, a été volé vers 19 h. 30, dans la porte-tambour du magasin Jean, au numéro 48 de la rue du Vieil Abreuvoir, par Mme Eliana Doutreligne, épouse Racheg, 41 ans, bijoutier, qui a déposé une plainte. Enquête en cours.

UN JEUNE ERRANT

Dimanche vers 19 h., un garçonnet rôdant à l'aventure, était rencontré dans la rue du Fresnoy et, comme il n'avait pas de chaussures, il fut conduit au poste central de police. Il s'agissait d'un jeune pensionnaire du Patronage du Buisson, R., C., 12 ans, qui déclara s'être échappé de la colonie pour rejoindre ses parents domiciliés à Boulogne-sur-Mer. Il a réintégré son refuge ce matin.

VOL D'UN TANDEM

Un tandem valant 8.000 frs a été volé alors qu'il avait été déposé, vers 19 h. 30, contre la façade d'un immeuble de la rue de Lannoy, par M. Leopold Leclercq, 51 ans, marchand forain, 104 rue du Collège. Ce dernier a signalé cette disparition à la permanence de police et la Sûreté a été chargée de rechercher l'auteur de ce vol.

TRAMWAYS
CE SOIR LUNDI à 8 heures
LE BEAU FILM
PRISON SANS BARREAUX
2.530

Le marché noir

De la laine provenant de Roubaix était vendue 600 à 800 fr. le kilo à Bordeaux

Le service général du contrôle économique ayant appris que de la laine en provenance de Roubaix avait été vendue à Bordeaux sur la base de 600 à 800 fr. le kilo, l'enquête effectuée permit de découvrir que cette marchandise avait été expédiée par Mme Pouvanne Jeanne, épouse Leroy Hippolyte, commerçante en jouets et bimbeloterie, 48, rue du Maréchal-Foch.

Ces ventes, effectuées sans délivrance de factures et remise de points textiles, ont porté sur un total de 330 kilos.

Les recherches effectuées permirent de découvrir le fournisseur de la délinquante.

Il s'agit de la Société « La Cotonnière de Comines ».

Cette firme, sinistrée en totalité en mai 1940, et se trouvant dans l'impossibilité de faire marcher ses usines, recherchait dans le commerce de fils de laine, un but de travail provisoire, dans l'intention de faire vivre une partie de son personnel. Malheureusement, les quantités vendues étant très faibles par rapport à l'importance des frais généraux, elle crut bon de majorer les prix d'environ 75 fr. au kilo et ne délivra pas de factures, espérant ainsi que le pourcentage anormal de hausse illicite ne serait pas découvert. Toutefois, tous les encaissements ont été comptabilisés.

Le trafic total ainsi réalisé porte sur un chiffre de 4.760 kilos.

Une vérification complète des opérations de la Société sur toutes les ventes de laine et coton facturées ou non permit de déterminer une hausse illicite d'un montant de 1.488.217 francs.

M. Leroy et la Cotonnière de Comines seront poursuivis pour extension de commerce ventes sans facturer et sans points textiles correspondants, hausse illicite. Pour les mêmes motifs, des procès-verbaux ont été dressés contre tous les acheteurs irréguliers.

Le SECOURS NATIONAL *n'a pour ennemis que les ennemis de la France*

L'HOMMAGE AUX MORTS PAR LA MUNICIPALITÉ

A l'occasion de la Toussaint, M. Provo, maire, s'est rendu au Cimetière communal et a déposé des fleurs.

Au monument des Victimes du Travail et du Devoir ; au Carré des Victimes civiles ; au Monument des sapeurs-pompiers, et au Cimetière militaire.

Il s'est rendu également avec les membres de l'Administration et du Conseil municipal devant le monument aux Morts de la guerre 1914-1916, boulevard Gambetta, où il s'est incliné après avoir déposé une couronne de fleurs.

LES DISTRIBUTIONS D'ARTICLES TEXTILES A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES

La distribution en faveur des adhérents à l'U.S.N. de Roubaix de ses cantons et environs se continuera pour les enfants de plus de 3 ans, les adultes et les ex-prisonniers des sections de Roubaix selon l'horaire ci-dessus, aux Ets Pierre Prouvost, 25 bis, rue de l'Espérance à Roubaix.

Section de St-Martin, mardi 3 Novembre, de 8 h. 10 à 10 h. 30. 1.001 à 1.090 : de 10 h. 30 à 12 h. 1.091 à 1.140 : de 14 h. à 15 h. 30. 1.141 à 1.220 : Section du Sacré-Cœur, mardi 3 Novembre de 15 h. 30 à 17 h. 30, de 2.001 à 2.080.

(A suivre).

Retraites ouvrières et paysannes

L'échéance du 1er Novembre 1942 sera payée aux jours et heures ci-après dans le hall du Bureau des Rentes :

Caisse Nationale. — Perception de Roubaix-Ouest : Mardi 3 Novembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Perception de Roubaix-Nord : Mercredi 4 Novembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Perception de Roubaix-Est : Jeudi 5 Novembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Se munir du titre des retraites ouvrières et paysannes et de l'avis de liquidation définitive de l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

Grand Théâtre de Roubaix
Dimanche 8 novembre 1942
Première matinée à 14 h.
Deuxième matin. à 17 h. 45
LA VEUVE JOYEUSE
Opérette en trois actes
Musique de Franz LEHAR
Location comme d'usage au Café du Théâtre
2325

Sociétés et Comités

Union des Artisans et Artisanes. — Le secrétaire général de l'Union des Artisans de la Région du Nord (U.A.R.N.), se tiendra à la disposition des artisans, au siège social, 13 rue du Pays, le mardi 3, mercredi 4, jeudi 5, samedi 7, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean Debavelaere, rue de Toulouse, 27, cour Thérin, 2 ; Jean Robit, de Tourcoing, rue de Roubaix, 131 ; Bernard Desauw, de Flers-Lille, rue d'Hem, 25 ; Roselyne Rompteau, quai de Marseille, 50 ; Gérard Couteau, rue Saint-Joseph, 45 ; Josiane Coubleu, rue de Flandre, 86 ; Alain Verdonck, de Tourcoing, rue des Acacias ; Michele Venhoorde, rue Rubens, 114, Appt 8 ; Françoise Deleat, rue Daubenton, 31 ; Raymond Vandermegel, rue Labruyère, 13 ; Marie-Claude Glorieux, rue du Menage, 20 ; Jacques Crochon, rue de Condé, 27, cour Cateau, 1 ; Henri Meyer, rue Saint-Honoré, 18 ; Jean-Pierre Samiez, place Edouard Roussel, 4 ; Jean-Claude Haliaza, boulevard Gambetta, 238 ; Marie-Andrée Patin, rue de l'Alma, 294.

Publications : Gérard Delsinne, peintre-décorateur, rue de la Fosse-aux-Chênes, 84 et Odette Knoff, employée, rue de l'Espérence, 60 ; René Delannoy, menuisier, rue Levoisier, 9 et Marcelle Spriet, couseuse de confection, de Wattrelos, rue Berthelot, 19 ; Camille Legasi, tourneur en fer, rue Saint-Joseph, 8 et Mathilde Willems, soigneuse, rue St-Joseph, 88.

Décès : Marie Desauvages, épouse Gras, 75 ans, rue de Condé, cour Vroman, 2 ; Gerard Roosseel, 89 ans, rue de la Paix, 41, cour Lefebvre, 13 ; Victor Berteloot, 74 ans, rue de Barbieux, 35 ; Jacques Duquennoy, 11 ans, rue Jean-Macé, 51 ; Leonie Bruem, Vve Quinteller, 86 ans, rue de l'Epeule, 137, cour Sénéchal, 6 ; Colette Malbrant, Vve Dewitte, 89 ans, Grande-Rue, 330.

FUNERAILLES

ORCHIES. — Mme Jean et ses enfants, ont la douleur de vous annoncer le décès de

Monsieur Alphonse JEAN

Commerçant - Retraité des douanes

décédé le 1er novembre 1942, à **Orchies** dans sa 65e année et prient les personnes qui n'auraient pas reçu de faire-part de les en excuser.

Les funérailles auront lieu en l'**Eglise d'Orchies**, le **mercredi 4 novembre 1942, à 13 heures.** Réunion maison mortuaire, à 9 h. 45, rue François Herbo, à **Orchies.**

31.353

REMERCIEMENTS

DOUAI. — Mme Paul WILPOTE ; le Docteur et Mme Marcel WILPOTE ; M. et Mme Maurice WILPOTE et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du deuil qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur Paul WILPOTE

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

4.405

WATTRELOS

Cartes de charbon

Les nouvelles cartes de charbon, valables à partir du 1er novembre, seront distribuées dans les secteurs d'inscription, en même temps que l'inscription de novembre. Les consommateurs devront présenter leur ancienne carte.

Les consommateurs du secteur 1 (secteur Ecole du Touquet) dont les numéros d'alimentation sont supérieurs à 2.960, sont priés de réclamer leur nouvelle carte au Service de Ravitaillement, 1er guichet le lundi 2 novembre.

SECOURS AUX HABITANTS PRIVES DE RESSOURCES

On paiera au Bureau de Bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, le jeudi 5 novembre, de 10 à 11 h., les secours aux habitants privés de ressources.

Se munir de la carte d'identité.

VETEMENTS

En raison de l'épuisement des contingents de points, il ne sera reçu aucune demande de vêtements au cours du mois de novembre pour les adultes (plus de 18 ans). Une exception sera faite en faveur de cas spéciaux : mariages, décès, prisonnière rentrant de captivité.

Recensement des artisans. — Les artisans travaillant les métaux, âgés de 18 à 50 ans ou occupant des ouvriers âgés de 18 à 50 ans sont invités, à la demande de la Chambre des Métiers du Nord, à se déclarer à la mairie, avant le 5 novembre, s'adresser à l'annexe de la mairie, Bureau de l'Office Social.

Dispensaire antituberculeux, rue des Prés. — Les appareils de chauffage étant en réparation, les séances de consultations sont supprimées jusqu'à nouvel ordre.

L'infirmière tiendra sa permanence, chaque semaine, le jeudi, de 9 à 12 heures.

Don au Bureau de bienfaisance. — Mlle Camille Iemants, rue Pierre Catteau, 21, a versé au Bureau de bienfaisance la somme de 100 fr., à l'occasion du diplôme obtenu par son élève, Mlle Paulette Valte à l'Académie de coupe de Paris.

Etat Civil. — **Naissance** : André Deroisart, rue du Crétinier, cour Delaplace, 7.

Publication : Noël Folens, rattacheur, rue de la Paix, 23 et Emilienne Vanesllemont, bonnetière, rue des Cinq-Voies, cour Delcroix, 8, à Tourcoing ; René Delannoy, menuisier, rue Lavoisier, 3, à Roubaix et Marcelle Spriet, coupeuse de confections, rue Berthelot, 119 ; Julien Tiberghien, filature, rue de l'Industrie, cour Roze, 7 et Marie-Madeleine Carbon, filateuse, rue Saint-Vincent-de-Paul, 22 ; Maurice Agré, magasinier, rue Jouffroy, 5, à Roubaix et Marie Blain, e. p., rue des Beaurepaires, 31.

Décès : Alida D'Oogge, ap. Crave, 48 ans, rue des Poillus, 2.

CROIX

LES BONS D'ACHAT

Il est rappelé que les formules de demande de bons d'achat pour chaussures et articles textiles, délivrées du 1er au 5 de chaque mois ne pourront plus être remises que contre présentation de la carte d'alimentation.

L'ivresse mauvaise conseillère. — Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, vers 22 h. 30, une patrouille de police rencontrait dans la rue Jean Jaurès, un couple en complète ébriété, qui causait du scandale.

Invités à plus de calme, Arthur Delbaere, 45 ans, couvreur, rue Ed. Anseele 152, à Roubaix, et sa femme, Clémence Delbaere, 51 ans, cafetière à la même adresse, se rebiffèrent, insultèrent les agents et Clémence Delbaere alla même jusqu'à mordre un des gardiens de la paix. Conduits au commissariat de police, ils ont été interrogés par M. De Keyser, secrétaire de police, puis déférés au Parquet de Lille, sous l'inculpation d'ivresse, outrages à agents et rébellion.

Vaccination antivariolique. — Une séance de vaccination antivariolique gratuite aura lieu mardi 3 novembre, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au Dispensaire de la Mairie.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu mercredi 4, à l'école maternelle de la Mackellerie, rue de Valmy, de 15 à 18 heures.

Contributions Directes. — Le contrôleur des contributions directes recevra à la mairie, salle de l'Inspection scolaire mercredi 4, de 14 à 18 h., les personnes qui auraient des réclamations à lui présenter pourront les lui soumettre. Nous rappelons que le bureau du Contrôleur des contributions directes se trouve rue du Curoir, 8, à Roubaix et non plus Grand' Rue, 17.

Etat civil. — Décès : Noël Lefebvre, 2 ans, rue de l'Avenir, 82 ; Albert Pouille, 62 ans, rue de Tourcoing, 134.

WASQUEHAL

Distribution des cartes de charbon au Caprean

La remise des cartes de charbon pour Foyers domestiques pour le Capreau aura lieu à la salle des fêtes, rue de Roubaix, demain mardi 3 novembre, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h., pour les secteurs numéros 4 et 5 et mercredi 4 novembre, aux mêmes heures, pour les secteurs numéros 8 et 7. Ces cartes seront valables pour la période de novembre 1942 à octobre 1943. Il est obligatoire de présenter l'ancienne carte de charbon arrivée à expiration.

Paiement des secours

Allocations aux vieillards et autres. — Le paiement des allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables aura lieu à la Rercette Municipale, 12 rue Ferrer, mercredi 11 novembre, de 9 h. à midi, pour les numéros 1 à 280 et jeudi 12 novembre, de 9 h. à midi, pour les numéros 281 à la fin. On paiera également les allocations aux femmes en couches, les primes d'allaitement maternel et les secours aux familles.

Secours de chômage. — Le paiement des secours de chômage aura lieu jeudi prochain 5 novembre, à 14 h. 15, Salle des Fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et la Planche au Riez, et à 15 h. 15, Salle des Fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre.

Secours National. — Le paiement du Secours National aux familles privées de ressources, aura lieu jeudi 5 novembre, à 14 h. 15, Salle des Fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et à 15 h. 15, Salle des Fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre dans l'ordre habituel.

Allocations militaires. — Demain mardi 3 novembre, paiement des allocations militaires au bureau de Postes, rue Ferrer. De 9 h. à midi pour les numéros 1 à 600 et de 14 à 17 h. pour les numéros 601 à la fin.

Une arrestation. — La police locale a conduit au violon municipal le nommé Pierre Taillieu âge de 45 ans, manœuvre, sans domicile fixe, qui a été trouvé ivre-mort dans la rue Sadi Carnot. Comme Taillieu ne possédait pas de carte d'identité, il a fait l'objet d'un second procès-verbal et a été déféré au Parquet de Lille dans l'après-midi de samedi.

Service de la voirie. — La commission de la voirie se réunira à la mairie demain mardi 3 novembre de 14 h. 30 à 15 h. 30 pour l'examen des diverses demandes et pour fournir tous renseignements aux intéressés sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc.

Au bureau de perception. — Le bureau du percepteur de Croix-Wasquehal, 165 bis, Grande Rue, à Roubaix, sera ouvert mardi et vendredi, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., ainsi que samedi matin, de 9 h. à midi.

Clubs des Sports réunis. — Ce soir lundi, à 18 h. 30, réunion du Comité de football chez M. Roelens, 51, rue Delerue. Mardi et vendredi, à 18 h., répétition générale de la section de gymnastique, salle rue Jean Macé, sous la direction du professeur Paul Hantson. - Pour la section d'athlétisme, entraînement au terrain rue Delerue, mercredi et vendredi, à partir de 18 h. 30. - Pour la section de football, entraînement au stade municipal rue Delerue, mercredi à 18 h. 30 pour les adultes et jeudi à la même heure, pour les jeunes. - Section de basket-ball, entraînement pour les sections masculines 1A et 1B, jeudi à 18 h. 30 au terrain des sports rue Delerue. - Pour les sections féminines, entraînement mercredi et vendredi, à 18 h. 30.

A la famille du prisonnier. — Mercredi 4 novembre, de 16 à 19 h., permanence, pour le centre, au centre social, place Gambetta.

Visite médicale des nourrissons. — Jeudi 5 novembre, à 15 h., consultation des nourrissons, salle des fêtes, rue Jean Macé, pour les mamans du Centre et du Noir Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Etat Civil. — Publications : Jacques Hentson, teinturier à Croix, 18, rue Louise-Michel et Jeanne De Wit, fileuse, 5, rue Costee, à Wasquehal ; Jules Dupagny, ourdisseur, 13, rue de l'Alouette, à Roubaix et Marie-Louise Maes, ménagère, rue de Flers, 25, à Wasquehal.

Décès : Romanie Wastyn, Vve Devos, 68 ans, rue Philippe-le-Bon, 11.

UNION DES SINISTRÉS DE ROUBAIX - TOURCOING, LANNOY ET LEURS CANTONS

Il est rappelé à tous les sinistrés sans distinction qu'ils peuvent adhérer gratuitement à l'Union des Sinistrés.

Les sinistrés de 1940 sont particulièrement invités à venir se joindre aux victimes des récents bombardements aériens, ainsi que les réfugiés et repliés. Des bulletins d'adhésion sont à leur disposition à la permanence, 41, rue Pierre Motte, à Roubaix, où ils trouveront un service de contentieux, renseignements juridiques, lois sociales, etc.

Le meilleur accueil leur sera réservé. Déjà, de nombreux sinistrés se sont adressés à l'Union qui les a aidés dans l'établissement de leurs dossiers de dommages de guerre et qui s'est empressée de donner suite à leurs doléances.

600 sinistrés sont groupés dans l'Union ; d'ailleurs ce chiffre s'accroît chaque jour.

L'Union de Roubaix-Tourcoing-Lannoy a déposé à Paris un cahier de revendications en faveur des sinistrés de cette guerre. Bientôt elle rendra compte, au cours d'une grande réunion, de ce qu'elle a fait et de ce qu'elle entend faire. C'est pourquoi il faut que chaque sinistré encore indépendant, fasse bloc avec la grande masse de ceux qui ont compris que par l'Union leurs intérêts seraient défendus et respectés.

LANNOY

Mort de M. Fernand JOLY, Conseiller municipal

Nous apprenons la mort de M. Fernand Joly, conseiller municipal, survenue vendredi à midi, après une courte maladie.

M. Joly était né à Lannoy le 16 mars 1879, il était le fils de M. Charles Joly, ancien maire.

Le défunt avait été élu conseiller municipal le 23 sept 1925. Il figurait sur la liste de concentration républicaine.

Fabricant de toiles à Hem, rue Jules-Guesde, M. Fernand Joly était très estimé dans toute la région. Il était membre de la commission administrative de l'hospice, ancien combattant de 1914-1916, Médaille militaire et Croix de guerre, il était membre de la Fraternelle de Lannoy-Lys-Toufflers.

Fraternelle des anciens combattants de Lannoy-Lys-Toufflers. — Les sociétaires pouvant se rendre libres, sont priés d'assister aux funérailles de M. Fernand Joly, qui auront lieu le mercredi 4 novembre, à 10 h., en l'église de Lannoy.

Assemblée à la maison mortuaire, 112, rue Jules-Guesde, à Hem, à 9 heures 45.

HALLUIN

Allocations militaires

Mardi 2 novembre, paiement des allocations militaires au bureau de la Perception, rue du Midi, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

LES BONS DE CHAUSSURES

Une distribution de demandes de chaussures est prévue pour les Lundi 2 et Mardi 3 Novembre, de 10 h. à 11 h. 30 et de 4 h. à 5 h. 30, salle de musique, guichet 6.

Cette distribution aura lieu dans les proportions suivantes : 1 feuille pour les familles de 1, 2, 3 et 4 personnes ; 2 feuilles pour les familles de 5, 6 personnes et plus.

Ces feuilles ne seront distribuées que sur présentation des cartes de ravitaillement (carte blanche).

Ces feuilles seront rentrées pour le 5 Novembre, dernier délai.

Comité d'entr'aide aux prisonniers. — Mardi, permanence au 42 rue Jean Jaurès, de 18 à 18 h.

Les familles peuvent, dès à présent, remettre les étiquettes pour l'envoi du colis du mois.

Les bons de pétrole. — Les personnes bénéficiant des coupons de pétrole parce que dépourvus de moyens d'éclairage sont invitées à se présenter à la mairie, salle de musique, guichet 5 afin de procéder au retrait de leur bon. Se munir de la carte de charbon.

Les bons d'alcool. — Les personnes bénéficiant des coupons d'alcool accordés aux personnes privées de gaz sont invitées à se présenter à la mairie, Salle de musique, guichet 5, les Jeudi 8 et Vendredi 9 Novembre 1942, de 10 h. à 11 h. 30 et de 4 h. à 6 h. Se munir de la carte de charbon.

RONCQ

Secours National. — Permanence du 5 de la rue du Docteur Oellissot, demain mardi, de 10 h. à midi.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Les familles sont informées que les denrées pour le colis spécial de Noël n'étant pas arrivées, il sera distribué samedi prochain 7 novembre, aux heures habituelles, le colis mensuel de novembre. Ce colis comprendra : 4 paquets de cigarettes, 1 paquet de café, deux plaques de chocolat, une boîte de sardines, deux paquets de pâtes et cinq biscuits en vrac.

Dès que le Comité aura reçu les denrées pour le colis spécial de Noël, la distribution sera annoncée en temps utile. Les familles sont invitées à se procurer une boîte pour ce colis de cinq kilogs, le Comité ne disposant plus d'aucun emballage.

MOUVAUX

Allocations militaires

Le paiement de la deuxième quinzaine du mois d'octobre aura lieu à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, le mercredi 4 novembre, dans l'ordre suivant : de 9 h. 30 à 11 h. 30 de 1 à 500 : de 14 h. 30 à 16 h., 501 à la fin.

Tournée du Contrôleur. — Le Contrôleur des contributions sera de passage à la Mairie, Bureau du Maire, le mardi 3 novembre, de 14 à 18 heures.

Etat civil. — **Publication** : Victor Blangy, restaurateur, 26 rue de Turenne, à Mouvaux, et Fernande Desrumeaux, visiteuse 96 rue Jean-Bart à Mouvaux.

MARCQ-EN-BARŒUL

Ravitaillement en charbon

Le Groupement Charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon se fera dans l'ordre suivant :

SECTEUR N° 1 à l'Hôtel de Ville

Mercredi 4 novembre, de 8 h. 30 à 12 h., rues Pierre Becquet, Lille, Vieux-Four, Meuniers ; de 14 h. à 18 h. 30, rues des Alliés et Menin.

Jeudi 5 novembre, de 8 h. 30 à 12 h., rues d'Orchies, Ducroquet, Lilas, Hoplice, Glycines ; de 14 h. à 16 h. 30, Hautes Loges, Lazaro, Chrysanthèmes, Chuffart, Faidherbe.

Vendredi 6 novembre, de 8 h. 30 à 12 h., rue de Tourcoing ; de 14 h. à 18 h. 30, rues du Quesne, Coisne, Carriere Mal, Pave Stratégique, Ghesies, Carriere Desquiens.

Samedi 7 novembre, de 8 h. 30 à 12 h., rues de Bondues, chemin Poivre, République, Marne, Castelain, Quai, Molinel, Château Rouge, Verdun, Foch ; de 14 h. à 18 h. 30, rues Rayd Derain, Barrois, Fouquet Lelong, Rianderie.

UNE AUTO ACCROCHE DEUX CHEVAUX ET SE JETTE CONTRE UN ARBRE

Hier vers 11 h., avenue de la République, à l'angle de la rue de la Reine-Astrid, la voiture automobile pilotée par M. Glorieux Paul, demeurant à **Roubaix**, 7, rue Charles-Quint, après avoir accroché les deux chevaux d'un attelage conduit par M. Facqueur Benoit, demeurant à **Mercq-en-Barœul**, 3, rue Pasteur prolongée, s'est jeté sur un arbre. M. Glorieux a été légèrement blessé à la tête et sa voiture a subi des dégâts assez importants. Quant aux chevaux de M. Facqueur, ils ont été blessés assez sérieusement. Une enquête est ouverte par M. le Commissaire de police de Marcq-en-Barœul.

100 FR. A CHAQUE ORPHELIN DE GUERRE

Au cours de sa dernière réunion, le Comité du Centre d'Entr'aide de l'Amicale des Prisonniers de guerre, a décidé d'offrir une somme de 100 fr. à chaque enfant orphelin de guerre dont le père est décédé en captivité. Les mamans de ces enfants sont priées de se présenter, munies de leur livret de famille, au Trésorier de l'Amicale M. Salembier, Bureau des Travaux, à l'Hôtel de Ville.

POUR LES ENFANTS DE NOS PRISONNIERS

La générosité ne perd pas ses droits à Marcq. En effet, des personnes dévouées ont offert le 24 octobre dans le local de l'Ecu de France, dont M. Hallouserie est la propriétaire, un repas copieux et réconfortant aux enfants des prisonniers. Un menu de choix leur fut servi : Hors-d'œuvre variés, côte de bœuf rôtie, pommes frites, fromage, dessert, tarte maison, bière supérieure, Bordeaux, café. Tous y firent honneur et la joie qui se lisait dans les yeux de ces chères petits fut la plus belle récompense de ceux qui organisèrent cette jolie fête. On y a compté plus de 60 enfants et même quelques mamans qui accompagnaient les plus petits, furent invitées à ce repas.

Le geste est d'autant plus beau que les instigateurs ont voulu garder le plus strict anonymat. Pour terminer cette réunion familiale, une charmante dame remit à chaque enfant une enveloppe dont le contenu, nous n'en doutons pas, fut fort apprécié par les mamans.

Une délégation de l'Amicale des prisonniers de guerre avait tenu à venir prouver par la présence de quelques membres, combien les anciens prisonniers ont été touchés par la beauté de ce geste qui s'adresse à leurs camarades restés là-bas. Nul doute qu'un tel exemple de générosité envers les enfants de nos prisonniers sera suivi. Ils auront donné la preuve que leurs enfants sont sous la protection de leurs compatriotes.

PLACE DU PLOUICH

Le maire porte à la connaissance de la population que, par arrêté en date du 15 Octobre 1942, M. le Préfet du Nord a approuvé les alignements de la Place à créer au carrefour des rues du Boulevard et Pasteur. Un exemplaire de ce plan est déposé en Mairie, où chacun peut le consulter.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires concernant la deuxième quinzaine du mois d'octobre aura lieu mardi 3 novembre, de 9 h. à 11 h., à l'Hôtel de Ville, salle A, dans l'ordre habituel.

PAIEMENT DES GARDES PONTS ET OUVRAGES D'ART

Le paiement des gardes aura lieu mardi 3 novembre, de 9 h. à 11 h. et de 14 à 15 h., à la Recette Municipale.

Mercredi, paiement du personnel travaillant pour l'autorité allemande, à l'Hôtel de Ville, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 15 h.

Recensement des Artisans Maîtres et Compagnons. — En vue de l'application de la loi du 4 sept. 1942, les artisans maîtres âgés de 18 à 50 ans, exerçant des professions se rattachant au travail des métaux, c'est-à-dire mettant en œuvre un métal quelconque, sous quelque forme qu'affecte cette mise en œuvre et qu'elle soit obtenue manuellement ou au moyen d'une machine, devront se présenter mardi 3 novembre, à la Mairie, guichet N° 2, pour remplir les états de recensement les concernant.

Ils devront être porteurs des renseignements suivants relatifs aux compagnons qu'ils emploient : Nom, prénom, domicile, date de naissance, situation de famille ; date de mariage, services de guerre 1914-16 et 1939-40. Se présenter avec le livret de famille.

Etat civil. — **Naissances** : Marc Lejosne, avenue Abbé Lemire 30 ; Paulette Rossé, rue de Lille, Cour Caury 6.

Publications : Julien Delclef, marinier, rue du Vieux Four 19, et Berthe Philippe, vendeuse, rue du Vieux Four 19 ; Joseph Asseman, garotter à Mouvaux, et Julia Ducornetz, fileuse, rue Pierre Becquet 53 ; Adrien Lefebvre, mécanicien à Lille, et Jeanne Deman, bobineuse, rue du Midi 17.

Décès : José Hilot, veuve Grapet, 75 ns, Couvent Saint-Maur ; Lucie Derasche, rentière, veuve Blondel, 77 ans, rue du Quesne 101 ; Gustave Lambrechts, 71 ans, brossier, rue Jacquard 30.

SPORTS

FOOTBALL

LA COUPE DE FRANCE

A. S. C. Hellemmes bat Stade Roubaisien par 6 à 3

C'est une équipe démoralisée et comprenant de nombreux remplaçants que les Cheminots Hellemmois rencontrèrent à Roubaix.

Les visiteurs partirent en trombe et marquèrent trois buts coup sur coup, désemparant les Stadistes qui jouèrent battus.

A la pause, Hellemmes menait par 4 buts à 1 et la marque montait, à la reprise, à 8 à 1.

Les Roubaisiens se réveillèrent en fin de partie pour scorer deux fois.

LA COUPE DES FLANDRES

S.R. Wasquehal bat A.S. Tourquennoise par 5 à 1

C'est devant un public restreint que se disputa cette rencontre. L'équipe tourquennoise fit mieux que se défendre, mais l'équipe locale, mieux soudée, imposa une allure rapide tout le long de la partie. A ce jeu, les visiteurs tinrent difficilement le cadence et le premier but fut l'œuvre du jeune centre avant wasquehalien. L'inter gauche marqua le deuxième et le centre avant clôture la marque avant la mi-temps. Au repos, trois buts à zéro en faveur des Sports Réunis.

La deux